

Le Groupe AXA lance un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites à l'ensemble de ses salariés

Afin d'associer l'ensemble des salariés du Groupe au déploiement du plan stratégique Ambition AXA, 50 actions gratuites (« AXA Miles ») seront attribuées le 16 mars 2012¹ à l'ensemble des salariés du Groupe AXA dans le monde.

A l'issue d'une période d'acquisition de deux ou quatre ans, c'est-à-dire en 2014 ou 2016 selon les pays², et sous réserve du respect de certaines conditions, les AXA Miles donneront droit à des actions AXA.

Ces 50 « AXA Miles » se divisent en deux tranches :

- la moitié de ces 50 « AXA Miles » sera attribuée à chaque salarié sans condition de performance ;
- l'acquisition définitive de la seconde moitié des « AXA Miles » interviendra sous réserve de la progression en 2012 d'au moins un des deux indicateurs définis par le Conseil d'Administration³ et liés à la réalisation d'Ambition AXA (résultat opérationnel par action et indice de satisfaction client du Groupe - *Customer Scope*).

L'acquisition définitive des actions correspondant aux deux tranches sera en outre soumise à une condition de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition.

« Nous tenons à remercier l'ensemble des salariés d'AXA pour le travail accompli en 2011, dans des conditions parfois difficiles. Nous avons tous ensemble franchi une première étape importante sur le chemin de notre plan stratégique Ambition AXA, notamment en renforçant nos efforts au service de nos clients tout en misant sur une culture de confiance et de réussite. En permettant à chaque salarié dans le monde de devenir actionnaire, nous souhaitons par ce nouveau programme AXA Miles leur exprimer notre reconnaissance et les associer à la réussite d'Ambition AXA, pour relever ensemble les prochains défis du Groupe » a déclaré **George Stansfield, Directeur des Ressources Humaines du Groupe AXA.**

En juillet 2007, le Groupe AXA avait lancé son premier plan mondial d'attribution d'actions gratuites au profit de plus de 100 000 salariés.

Au 31 décembre 2011, les salariés du Groupe détenaient environ 7,3 % du capital d'AXA.

¹ Cette attribution devrait intervenir lors d'une réunion du Conseil d'Administration prévue pour le 16 mars 2012. La mise en œuvre du programme AXA Miles est sujette à sa faisabilité juridique et fiscale dans les différents pays où le Groupe est implanté, ainsi qu'à la participation effective des entités concernées par le programme.

² En fonction de la réglementation localement applicable dans les pays où se situent les bénéficiaires du plan, les AXA Miles seront soumis à une période d'acquisition de deux ans suivie d'une période de conservation obligatoire de deux ans ou à une période d'acquisition de quatre ans non suivie d'une période de conservation obligatoire.

³ Indice de satisfaction client (79 en 2011), résultat opérationnel par action (1,57 euro en 2011).

A propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, au service de 101 millions de clients. En 2011, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 86,1 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 3,9 milliards d'euros. Au 31 décembre 2011, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 079 milliards d'euros. L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré QX sous le symbole AXAHY. Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Internet du Groupe AXA
www.axa.com

Relations investisseurs AXA :

Mattieu Rouot : +33.1.40.75.46.85
Gilbert Chahine : +33.1.40.75.56.07
Yael Beer-Gabel : +33.1.40.75.47.93
Thomas Hude : +33.1.40.75.97.24
Solange Brossollet : +33.1.40.75.73.60
Florian Bezault : +33.1.40.75.59.17

Relations presse AXA :

Garance Wattez-Richard : +33.1.40.75.46.42
Guillaume Borie : +33.1.40.75.49.98
Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51

Actionnaires individuels AXA : +33.1.40.75.48.43

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la section « Avertissements » figurant en page 2 du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.